

Ecrit par le 18 mai 2026

Saisies record de tabac et de drogue à l'actif de la Brigade des Douaniers d'Avignon



Ils ne chôment pas les 24 agents de la Douane de Vaucluse, dont 4 motards. Sous la houlette de leur chef Alfredo, ils ont d'abord, en octobre dernier, arrêté dans la nuit du 23 au 24 septembre à un péage autoroutier d'Arles un ensemble routier polonais qui faisait le trajet Portugal - Allemagne en passant par la Provence. À bord, deux chauffeurs de nationalité biélorusse transportant officiellement « des pièces hydrauliques. »

Or en relevant la bâche, ils constatent d'abord la présence de palettes avec nombre de cartouches de cigarettes de contrefaçon. En fouillant, dans les racks supposés contenir des pièces mécaniques, du tabac

Ecrit par le 18 mai 2026

aussi. En tout 4,39 tonnes représentant la somme de 2 743 750€.

Les contrevenants ont été jugés par le Tribunal de Tarascon. Ils ont été condamnés à une amende douanière solidaire de 1 662 932€, plus 3 ans de prison dont 1 avec sursis, la confiscation des cigarettes de contrebande et 5 ans d'interdiction du territoire.

2e affaire, le 1er décembre sur le 'Marché d'un Jour' du site de Châteaublanc à Avignon-Sud où étaient vendus des articles interdits par la Convention de Washington, qui protège les espèces d'animaux menacées d'extinction. Là ils ont saisi une valise en peau de crocodile, un bénitier, des statuettes en ivoire d'éléphant et de morse et un pommeau de canne en ivoire d'éléphant.



Un bénitier

Ecrit par le 18 mai 2026



Statuette en ivoire d'éléphant

©Brigade des Douaniers d'Avignon

Enfin, *last but not least*, sur l'année écoulée, les douaniers vauclusiens ont contrôlé une trentaine d'épiceries, 23 ont fait l'objet d'une fermeture administrative. Ils ont mis la main sur 350kg de cannabis et surtout sur 63,5 kg d'ectasy soit 140 000 cachets d'une valeur de 1,4M€. Auxquels s'ajoutent 4 amendes pour un montant global de 3 312 096€, 5 peines de prison prononcées et 4 interdiction de territoire français (ITF).

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026



©Brigade des Douaniers d'Avignon

Les limiers, jusqu'ici hébergés dans le Commissariat de Villeneuve-les-Avignon vont bientôt s'installer dans les locaux de la CRS 60 à Montfavet, à Avignon.

Carpentras renouvelle son couvre-feu pour les mineurs

Ecrit par le 18 mai 2026



En avril dernier, la Ville de Carpentras a appliqué un couvre-feu à l'intention des mineurs de moins de 13 ans non accompagnés. Une initiative qu'elle réitère pour une durée de 6 mois.

Du 25 avril au 1er octobre, les jeunes Carpentrassiens de moins de 13 ans avaient l'interdiction de circuler sans accompagnateur entre 23h et 6h dans le périmètre concerné. Les jeunes jusqu'à 16 ans étaient aussi concernés dans les quartiers du Pous-du-Plan et du Bois de l'Ubac. Ce dispositif de couvre-feu avait été instauré dans le but de limiter l'implication des adolescents dans les trafics de stupéfiants.

Une initiative qui a « produit des résultats particulièrement significatifs », selon la municipalité qui a donc décidé de renouveler ce couvre-feu depuis ce lundi 8 décembre pour une durée de 6 mois. Selon la Ville, les mises en cause de mineurs pour des faits liés aux stupéfiants ont diminué de 78,26%, et le nombre de mineurs victimes de coups et blessures a reculé de 46%. « Malgré ces progrès, la délinquance des mineurs demeure à un niveau préoccupant », ajoute-t-elle.

Les secteurs concernés par ce couvre-feu :

- le centre-ville,
- les quartiers des Amandiers-Éléphants, du Pous-du-Plan, de Quintine-Villemarie-Bois de l'Ubac-Le Parc,
- la bibliothèque-musée Inguimbertaine,

Ecrit par le 18 mai 2026

- la salle de spectacle Le Cabaret,
- les abords des établissements scolaires publics et privés,
- le pôle d'échange multimodal regroupant les gares SNCF, routière et du numérique,
- les jardins et parcs publics.

LMV s'engage dans la prévention de la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants



Cet été, la communauté d'agglomération **Luberon Monts de Vaucluse** (LMV) a été lauréate de l'appel à projet national **MILDECA** (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) pour lutter contre les trafics de stupéfiants. Le premier Comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires de LMV impliqués, sous la présidence

Ecrit par le 18 mai 2026

d'Elisabeth Amoros, conseillère communautaire déléguée à la Politique de la Ville, a eu lieu à la mairie de Cavillon ce lundi 16 décembre.

Face au danger grandissant des trafics de stupéfiants, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) s'engage pour prévenir l'implication des jeunes dans ces réseaux. En étant lauréate de de l'appel à projet national MILDECA, l'Agglomération bénéficie d'un financement de 90 000 euros sur trois ans pour déployer des actions concrètes à destination des pré-adolescents, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent afin que les jeunes soient orientés vers un avenir riche d'opportunités.

Avec ce financement, LMV souhaite renforcer les compétences psychosociales des plus jeunes. Ainsi, l'Atelier Santé Ville du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), interviendra dans six classes de CM2 dès septembre 2025 via le [Comité Départemental d'Éducation pour la Santé](#) (CoDES) de Vaucluse pour les aider à faire face à la pression d'un groupe et leur apprendre à dire non aux dealers. L'association marseillaise L'Œuf, quant à elle, accompagnera une dizaine de collégiens dans la création d'un reportage photo et vidéo explorant les conséquences des trafics qui sera diffusé publiquement.

LMV compte aussi faire intervenir des médiateurs auprès des jeunes décrocheurs, grâce au concours du Service jeunesse de la ville de Cavillon et de la [Mission Locale du Luberon](#), pour leur proposer des solutions sur mesure afin de retrouver un équilibre. Enfin, le centre social [La Bastide](#) animera diverses activités pour permettre aux habitants de se réappropriier leur quartier et pour offrir des alternatives positives aux jeunes.

La Cove agit pour éviter aux jeunes de basculer dans la drogue

Ecrit par le 18 mai 2026



La communauté d'agglomération **Ventoux Comtat Venaissin (Cove)** a été choisie par la **Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)** pour coordonner un programme d'actions visant à empêcher les jeunes de basculer dans la drogue et le trafic de stupéfiants.

Le projet lauréat de la Cove, qui vise à empêcher les jeunes de basculer dans la drogue et le trafic de stupéfiants, rassemble plusieurs actions destinées aux jeunes entre 10 et 25 ans, mais aussi aux parents et aux professionnels en contact avec les jeunes. Ces actions visent notamment le périmètre des quartiers du Bois de l'Ubac et des Amandiers/Éléphants/Sablières à Carpentras.

Les quatre objectifs principaux de ce projet sont de limiter l'attractivité des trafics, prévenir la participation des jeunes à ces activités illégales et criminelles, détecter et accompagner les jeunes en situation sensible en phase de basculement, ainsi que sensibiliser et soutenir les parents.

Les actions du projet

Pour mener à bien ce projet choisi par la Mildeca, la Cove va mettre en place plusieurs actions :

Ecrit par le 18 mai 2026

- des formations plus approfondies sur les addictions seront proposées aux professionnels en contact avec les jeunes, qui apprendront également les comportements à adopter en cas de situations particulières,
- des séances et débats axés sur la prévention et le rôle des parents seront proposés avec la pièce de théâtre *Turner le dos aux addictions et prévenir le trafic de stupéfiants* de la Compagnie des Autres,
- l'association Dunes animera six chantiers éducatifs pour jeunes mineurs,
- le Codes 84 interviendra auprès de classes de 6^e des collèges Raspail et Daudet à Carpentras dans le cadre du programme 'Cap ou pas cap de dire NON !',
- la radio locale RTVfm animera quatre émissions/débats autour des addictions et de la prévention avec quatre groupes de jeunes et un groupe de parents,
- le parquet de Carpentras, les professionnels de la Justice, et le service Culture et Patrimoine de la Cove mettront en place un procès fictif avec des élèves de 4^e du collège Raspail pour faire découvrir les métiers de la Justice, les peines et sanctions.

La délinquance, un sujet déjà aux cœurs des préoccupations de la Cove

Avec ses partenaires, la Ville de Carpentras, la Police nationale, la Préfecture, l'Agence Régionale de santé, la CAF, le Planning familial de Vaucluse, le Procureur de la République, l'Éducation nationale, Grand Delta Habitat, la Mission locale et les centres sociaux de Carpentras, ainsi que de nombreuses associations, la Cove agit déjà contre la délinquance dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville.

La Cove exerce déjà une mission d'animation et de coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance qui rassemblent la police, la gendarmerie, l'Éducation nationale, les centres sociaux, les associations et les élus autour d'un objectif commun.